

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Identifiant annonce : 7447718401

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://www.anjou-agricole.com/annonces-legales/details/3278293>

Cette annonce a été mise en ligne le **11 mars 2026** sur **Anjou Agricole Web**
Pour le département : **49 - MAINE ET LOIRE**

GASTON BIRGE
Société Civile Immobilière au capital de 1 000,00 euros
Siège social : 12 Boulevard Gaston Birgé
49100 ANGERS
RCS ANGERS en cours

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à ANGERS, du 03/03/2026, il a été constitué une Société Civile Immobilière, ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : GASTON BIRGE
Forme : Société Civile Immobilière
Capital social : 1 000 euros par apports en numéraire.
Siège social : 12 Boulevard Gaston Birgé – 49100 ANGERS
Objet social : L'acquisition de tous biens immobiliers ; la gestion, l'administration et l'exploitation sous toutes formes, par bail, location ou autrement, à toute personne physique ou morale, avec ou sans promesse de vente, quel que soit leur mode d'acquisition (achat, apport, échange, construction ou autrement), ou de financement (emprunt, crédit-bail), de tous terrains, immeubles ou droits immobiliers, et le cas échéant, la mise à disposition gratuite au profit d'un ou plusieurs associés. Pour la réalisation de cet objet ou pour faciliter celui-ci, la société peut recourir en tous lieux à tous actes ou opérations, notamment constitution d'hypothèque ou toutes autres sûretés réelles sur les biens sociaux. La société peut également se porter caution hypothécaire des associés afin de garantir les prêts souscrits par les associés en vue d'apporter leur part de capital social, dès lors que ces actes ou opérations ne portent pas atteinte à la nature civile de son objet. Eventuellement, l'aliénation de ceux de ces immeubles devenus inutiles à la société au moyen de vente, échange ou apport en société et ce dans le cadre

de la gestion patrimoniale et civile de l'objet social. L'aménagement desdits immeubles, leur mise en valeur, l'édification de toutes constructions, toutes plantations. La gestion de portefeuille de valeurs mobilières, et d'une manière générale de tous placements y compris d'instruments financiers à terme, de contrats de capitalisation et opérations assimilées, La prise de tous intérêts et participations sous toutes ses formes et par tous moyens à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou achat de titres, valeurs mobilières ou droits sociaux, fusion, scission, alliance ou société en participation, et la gestion de ces participations. Et généralement, toutes opérations mobilières, immobilières et financières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société.

Durée - immatriculation : 99 ans

Gérants : M. Freddy GUILLET et Mme Alice HUET
demeurant au 69 rue du Pré-Pigeon - 49000 ANGERS,
sans limitation de durée.

Agrément : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, à un cessionnaire n'ayant déjà la qualité d'associé et quel que soit son degré de parenté avec le cédant, qu'avec le consentement d'un ou plusieurs associés représentant au moins les trois quarts des parts sociales.

Pour avis,

La Gérance

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

David CANTARERO
Directeur de Médialex